

02 avr 2009 -16:00

Ordre du jour du Conseil des ministres du 3 avril 2009

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda

- Modification de la formation des conducteurs de train et du personnel de bord - Deuxième lecture
- Extension du projet Fedcom pour la comptabilité des autorités fédérales
- Régionalisation des services des impôts régionaux : organisation du transfert de personnel des services des impôts - Deuxième lecture
- Interruption de carrière : Redistribution du travail dans le secteur public
- Adaptation de la législation sur les dommages résultant des maladies professionnelles dans le secteur public
- Précisions sur les allocations familiales allouées à certaines catégories du personnel rétribué par l'Etat et des corps de police locale
- Conditions de délivrance des certificats de connaissances linguistiques en matière administrative
- Mise à disposition d'un service global Wide Area Networking et de services associés pour le SPF Affaires étrangères
- Exploitation et maintenance des installations techniques de divers quartiers de la Défense
- Lancement d'une procédure de marché public relatif à la surveillance électronique comme modalité d'exécution des peines
- Norme d'organisation et de fonctionnement de la police locale pour la fonction de circulation routière
- Désignation de l'asbl qui recevra la dotation publique du SP.a
- Approbation et publication d'actes internationaux concernant la navigation maritime
- Conditions d'admission des transporteurs non-résidents au transport intérieur de marchandises par route
- Augmentation des frais professionnels forfaitaires lors du calcul de l'impôt sur les revenus
- Agréation de deux nouvelles institutions scientifiques dans le cadre de la dispense partielle de versement du précompte professionnel des chercheurs
- Réforme du droit des sociétés : création de la SPRL pour starters
- Fixation du montant à neutraliser à la suite de l'intégration des petits risques pour le calcul de l'intervention de l'INASTI dans le coût des soins de santé en 2009
- Prise en charge de l'incidence financière des accords sociaux relatifs aux secteurs fédéraux de la santé, conclus en 2000 et 2005
- Financement du parrainage dans les hôpitaux et du congé supplémentaire pour les membres du personnel âgés de 50 ans au moins
- Approbation des projets introduits par les Communautés et les Régions dans le cadre du Plan Emploi Jeunes du Pacte de solidarité entre les générations
- Simplification des plans d'embauche

- Dispense de permis de travail obligatoire pour les membres du personnel de direction étrangers
- Accès au marché du travail pour les demandeurs d'asile
- Statut du "candidat entrepreneur" dans une coopérative d'activités - Deuxième lecture
- Confirmation de la restructuration du Fonds de l'infrastructure ferroviaire
- Extension des tâches de la Commission interdépartementale pour la coordination de la lutte contre la fraude dans les secteurs économiques
- Transport de produits gazeux - Deuxième lecture
- Plan National Climat 2009-2012 de la Belgique : inventaire des mesures et état des lieux
- Participation belge au programme de fusion nucléaire
- Déploiement de militaires dans le cadre de l'opération B-FAST à Gaza
- Financement de la présidence belge de l'UE
- Accord de coopération relatif à la représentation de la Belgique au sein des institutions du Benelux
- Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive
- Crédit à l'exportation : financement de la livraison de bus à la Jamaïque par VDL Jonckheere

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).